

Véhicules automobiles: protection contre une utilisation non autorisée, règlement Nations Unies /CEE

2003/0248(AVC) - 05/04/2004

La commission a adopté le rapport de son président, M. Luis BERENGUER FUSTER (PSE, E), qui recommande que le Parlement donne son avis conforme à la proposition de décision du Conseil.